

SÉANCE DU 22 JUIN 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux juin à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni dans la salle de réception de la Cave de Labastide, à Labastide de Lévis après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :
17 juin 2021

Date d'affichage :
17 juin 2021

Nombre de délégués en exercice : 59

Délibération n° : 22062021 / 2.1

Nombre de voix délibératives :
50

Membres titulaires présents : 43

Alain ASTIE, Jean-Charles BALARDY (pouvoir de Vincent RECOULES), Bernard BARRIER, Jacques BIAU (pouvoir de Alain BOUISSET), Michel BUFFEL, Sylvian CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM, Elian COMMENT, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER (pouvoir de Jean-Paul ALRAN), Jean ESQUERRE, Michel FARENC, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Christian HAMON, Frédéric ICHARD (pouvoir de Alain OURLIAC), Patrice JACQUET, Eric LEROUX, Nicolas LEROUX, Marc MADERN, Didier MAHOUX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Noël MEYSSONNIER, Jean-Claude PINEL, Jean-Paul RAYSSAC, Francis REMIOT, Henri REYJAUD, Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN (pouvoir de Emile GOZE).

Membres titulaires absents et suppléés : 1

Christian CAYRE (représenté par Jean-Louis ROUSSEL)

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 6

Jean-Paul ALRAN (pouvoir à Jean-Luc ESPITALIER), Alain BOUISSET (pouvoir à Jacques BIAU), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Emile GOZE (pouvoir à Olindo VIVAN), Alain OURLIAC (pouvoir à Frédéric ICHARD), Vincent RECOULES (pouvoir à Jean-Charles BALARDY).

Membres titulaires excusés : 9

Denis BAYLE, Pierre ESCANDE, Saida FAKIR, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Alain LEMONNIER, Marc MONTAGNÉ.

Objet : Décision modificative n°1 Budget principal 2021

Le président expose que cette décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire de l'année 2021 concerne :

- Reprise de l'affectation du résultat.
- Des travaux réalisés dans le cadre de convention de mandat.
- Plan de relance de l'Etat / Résilience électrique 2021
- Réajustement des crédits ouverts au chapitre 012 « Charges de personnel »
- Rectification sur les amortissements

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Décide d'inscrire les dépenses et recettes ci-après :

- Reprise de l'affectation du résultat :

L'excédent de fonctionnement cumulé de clôture s'élève à 8 146 441.10 € et non 8 146 442.10 €. L'affectation afin de couvrir le besoin à la section d'investissement est de 1 947 393.93 €. Ainsi le solde à reprendre au 002 est de 6 199 047.17 € (et non de 6 119 048.17 €).

- Opérations pour compte de tiers (chapitre 45) :

Section d'investissement

Travaux Télécoms

Dépenses :

- Compte 4581181209 BRENS Travaux FT	5 598.00 €
- Compte 4581182209 LACAUNE Travaux FT	36 000.00 €
- Compte 4581183209 LE VINTROU Travaux FT	6 000.00 €
- Compte 4581184209 BOUT DU PONT DE L'ARN Travaux FT	36 000.00 €
- Compte 4581185209 LAGARRIGUE Travaux FT	33 600.00 €
- Compte 4581186209 LACROUZETTE Travaux FT	24 000.00 €
- Compte 4581187209 SAIX Travaux FT	36 000.00 €
- Compte 4581188209 MEZENS Travaux FT	42 000.00 €
- Compte 4581189209 GRAZAC Travaux FT	29 878.94 €
- Compte 4581190209 CADIX Travaux FT	31 200.00 €
- Compte 4581191209 VALENCE D'ALBIGEOIS Travaux FT	32 400.00 €
- Compte 4581192209 LESCURE D'ALBIGEOIS Travaux FT	32 400.00 €
- Compte 4581193209 LESCURE D'ALBIGEOIS Travaux FT	31 200.00 €
- Compte 4581194209 SAINT JUERY Travaux FT	23 520.00 €
- Compte 4581195209 LE GARRIC Travaux FT	27 720.00 €
- Compte 4581196209 CESTAYROLS Travaux FT	33 600.00 €
- Compte 4581197209 NOAILLES Travaux FT	13 200.00 €
- Compte 4581198209 MONTREDON LABESSONNIE Travaux FT	25 200.00 €
- Compte 4581199209 TERRE DE BANCALIE Travaux FT	6 000.00 €
- Compte 4581200209 CASTELNAU DE LEVIS Travaux FT	105 600.00 €
- Compte 4581201209 VEILHES Travaux FT	20 040.00 €
- Compte 4581202209 MOUZIEYS PANENS Travaux FT	15 600.00 €
	647 116.94 €

Recettes :

- Compte 4582181209 BRENS Travaux FT	5 598.00 €
- Compte 4582182209 LACAUNE Travaux FT	36 000.00 €
- Compte 4582183209 LE VINTROU Travaux FT	6 000.00 €
- Compte 4582184209 BOUT DU PONT DE L'ARN Travaux FT	36 000.00 €
- Compte 4582185209 LAGARRIGUE Travaux FT	33 600.00 €
- Compte 4582186209 LACROUZETTE Travaux FT	24 000.00 €
- Compte 4582187209 SAIX Travaux FT	36 000.00 €
- Compte 4582188209 MEZENS Travaux FT	42 000.00 €
- Compte 4582189209 GRAZAC Travaux FT	29 878.94 €
- Compte 4582190209 CADIX Travaux FT	31 200.00 €
- Compte 4582191209 VALENCE D'ALBIGEOIS Travaux FT	32 400.00 €
- Compte 4582192209 LESCURE D'ALBIGEOIS Travaux FT	32 400.00 €
- Compte 4582193209 LESCURE D'ALBIGEOIS Travaux FT	31 200.00 €
- Compte 4582194209 SAINT JUERY Travaux FT	23 520.00 €
- Compte 4582195209 LE GARRIC Travaux FT	27 720.00 €
- Compte 4582196209 CESTAYROLS Travaux FT	33 600.00 €
- Compte 4582197209 NOAILLES Travaux FT	13 200.00 €
- Compte 4582198209 MONTREDON LABESSONNIE Travaux FT	25 200.00 €

- Compte 4582199209 TERRE DE BANCALIE Travaux FT	6 000.00 €
- Compte 4582200209 CASTELNAU DE LEVIS Travaux FT	105 600.00 €
- Compte 4582201209 VEILHES Travaux FT	20 040.00 €
- Compte 4582202209 MOUZIEYS PANENS Travaux FT	15 600.00 €

631 156.94 €

- Plan de Relance de l'Etat / Résilience électrique 2021

Le comité restreint du 5 mai 2021 de la mission du financement à l'électrification rurale a accordé au SDET une aide de 250 000 € au titre du plan de relance de l'Etat afin de sécuriser les fils nus.

- Ajustement des crédits ouverts au chapitre 012 « charge de personnel »

Il est proposé d'augmenter les crédits ouverts sur ce chapitre. Un technicien, dont la rémunération était comptabilisée sur le budget Régie, a quitté la structure. Son remplaçant figure désormais sur les comptes du budget principal.

Par ailleurs, la prime, relative au contrat d'assurance statutaire (GRAS SAVOIE) souscrite par l'intermédiaire de CDG81, était auparavant intégrée au salaire de décembre de l'année n-1. Cette prime pour la période 2021 a été intégrée avec les salaires de janvier 2021 (réception de l'avis d'échéance après l'élaboration des paies).

- Rectification sur amortissement

Il a été constaté dans le passé un amortissement en doublon de 542 € au 281538.

Il faut émettre un mandat au 281538 (chapitre 040) et un titre au 7811 (chapitre 042) et prévoir les crédits budgétaires nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 22 juin 2021

**Le Président,
M. Alain ASTIE**



Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le 01/07/2021



ID : 081-258100072-20210622-22062021_2_1-DE